



2013

RECOMMANDATIONS POLITIQUES BELGIQUE



EREC

EUROPEAN RENEWABLE ENERGY COUNCIL



KEEP ON TRACK!

Un suivi attentif de l'évolution du développement renouvelable est essentiel afin d'évaluer s'il correspond à la trajectoire assignée par la directive renouvelable. Fort de l'expérience acquise lors du projet IEE REPAP2020, le projet Keep on Track! vise à fournir aux Etats membres de l'UE une analyse de marché ainsi que des recommandations politiques et conseils juridiques afin de contribuer au respect de la trajectoire permettant d'atteindre les objectifs renouvelables imposés à l'horizon 2020.

Pour ce faire, une plateforme élargie d'échange et de discussion a été mise sur pied. Elle regroupe, entre autres, différents acteurs de marché (ex : les associations de défense des intérêts de l'industrie du renouvelable) ainsi que des parlementaires européens et nationaux et des représentants de la communauté scientifique. Une analyse fine du marché renouvelable en comparaison avec les objectifs intermédiaires qui ont été assignés ou pris sera effectuée pour les 27 pays de l'Union ainsi que pour la Croatie dès son adhésion.

Si le développement renouvelable d'un Etat membre s'avère en décrochage avec la trajectoire assignée et qu'il ne semble pas avoir pris les mesures qui s'imposent pour rectifier le tir, Keep on Track! tirera la sonnette d'alarme et apportera des solutions concrètes permettant de rattraper tout éventuel retard de développement.

PARTENAIRES

European Renewable Energy Council (EREC) c'est le coordinateur du projet. Les autres partenaires sont:



Pour plus d'informations veuillez visiter: WWW.KEEPONTRACK.EU



BELGIQUE



CONTEXTE ET TENDANCES DU SECTEUR DES ÉNERGIES RENEUVELABLES

Le secteur des énergies renouvelables est souvent perçu comme coûteux par des politiques belges sceptiques à son égard et qui n'hésitent pas à faire preuve d'une vision court-termiste en mettant davantage en exergue les quelques incidences locales plutôt que de considérer les externalités positives engendrées par la production d'énergies renouvelables. Le secteur doit également entrer en concurrence avec des productions énergétiques traditionnelles réalisées dans des centrales amorties anticipativement (ex : réacteurs nucléaires) ou dont le prix du combustible ne reflète pas les incidences environnementales réelles (ex : prix du pétrole). Un manque de connaissance technique des autorités compétentes et de coordination entre les différents niveaux de pouvoir conduisent également parfois à des décisions antagonistes non propices au

développement du secteur renouvelable.

De manière générale, le développement des filières renouvelables n'est pas encadré par un cadre réglementaire et législatif clairs basés sur des objectifs précis à termes. De plus, le secteur souffre d'une incertitude entourant son futur mécanisme de soutien et les futures possibilités de connexion à un réseau parfois saturé, tout en devant faire face à un manque d'objectivité relatif à la mise en place de mesures environnementales et à une compétition croissante avec d'autres secteurs d'activités (ex : exercices militaires). Le cadre juridique s'avère également de plus en plus incertain, ce qui multiplie les cas de recours contre les permis octroyés devant le Conseil d'Etat.

ANALYSE DU MÉCANISME DE SOUTIEN À L'ÉGARD DE L'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE

Le mécanisme de soutien repose sur un système, actuellement soumis à révision, de certificats verts associés à des quotas. Bien que certaines décisions aient déjà été prises (ex: nouveaux quotas en Wallonie), le flou lié au futur mécanisme et l'annonce de certaines décisions à caractère rétroactif engendrent une profonde incertitude quant à la rentabilité et même la faisabilité des futurs projets renouvelables dont certains investissements ont déjà été suspendus.

Cette situation est aggravée par le surstock actuel de certificats verts qui a provoqué un effondrement du prix du certificat au niveau du prix garanti. Pour l'éolien offshore, une proposition de compromis quant à une révision du mécanisme de soutien a été élaborée par les producteurs et les investisseurs du secteur, d'une part, et par les grands consommateurs électriques, d'autre part. Elle est actuellement à l'étude au sein du gouvernement fédéral.

ANALYSE DU MÉCANISME DE SOUTIEN À L'ÉGARD DE LA CHALEUR D'ORIGINE RENOUVELABLE

Le mécanisme existant se limite à un soutien à la cogénération (certificats verts) et aux primes à l'investissement. Par manque de vision politique, le vecteur de la production et de l'injection chaleur renouvelables ne bénéficie d'aucun mécanisme de

soutien intégré. Le système d'octroi de certaines aides à l'investissement est par ailleurs trop complexe. La rentabilité des investissements dans ce vecteur est ainsi mise à mal.

MÉCANISME DE SOUTIEN À L'ÉGARD DU VECTEUR TRANSPORT

De compétence fédérale, le principal mécanisme de soutien est lié à un système de quota afin d'assurer une

proportion définie de biocarburants. Ces derniers bénéficient d'un système de taxation préférentiel.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES DES INDUSTRIES DU SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



VECTEUR ÉLECTRIQUE

Adoption rapide d'un nouveau mécanisme de soutien n'induisant pas d'effets rétroactifs et garantissant une rentabilité aux investissements du secteur.

Assurer un renforcement du réseau électrique en adéquation avec un échéancier de développement d'installations renouvelables afin de garantir un accès prioritaire aux productions renouvelables. Par ailleurs, tout éventuel effacement de production renouvelable devrait être compensé de manière adéquate.

Etablir un cadre réglementaire clair pour chaque filière renouvelable basé sur des objectifs contraignants à moyen terme et sur des critères et procédures d'évaluation scientifiques. Par ailleurs, ces nouvelles réglementations devraient être juridiquement solides afin d'enrayer la multiplication des recours à l'égard des permis octroyés et leurs mises en œuvre devraient prévoir un régime transitoire pour les projets en cours afin de garantir un développement continu des filières renouvelables.

Prévoir un système de permis unique généralisé afin de faciliter et d'améliorer la cohérence du processus décisionnel.

Lever davantage de contraintes à l'installation de sites de production renouvelable en tenant notamment compte des progrès techniques (afin de permettre l'implantation en zones forestières, à proximité des aéroports, des radars,...) et des externalités positives

liées aux productions énergétiques de sources renouvelables (réduction des émissions de GES, amélioration de l'indépendance énergétique, création d'emplois...).

Lancement par les autorités de campagnes de communication positive à l'égard de énergies renouvelables afin d'en garantir une bonne acceptation sociale et de couper court aux rumeurs erronées et fallacieuses.



VECTEUR DE LA CHALEUR ET DU REFROIDISSEMENT

Etablir un cadre réglementaire clair afin de promouvoir le développement des renouvelables dans le vecteur de la chaleur. Celui-ci devrait reposer sur des objectifs par technologie à plus long terme avec l'atteinte d'objectifs contraignants pour certains secteurs (ex : la construction). Des critères clairs, objectifs et raisonnables considérant les différentes utilisations (surtout pour la biomasse) devraient aussi être établis.

Mettre en place un mécanisme de soutien spécifique pour le biogaz, la production de chaleur renouvelable et les réseaux de chaleur.

Intégrer le développement des réseaux de chaleur dans une stratégie globale en termes d'aménagement du territoire.



VECTEUR DU TRANSPORT¹

Clarifier les critères de durabilité à l'égard des biocarburants afin d'en améliorer leur acceptation sociale.

Dédier les biocarburants à certaines applications afin d'en améliorer leur acceptation sociale et la sécurité d'approvisionnement de certains secteurs.

Prévoir des incitants en vue de promouvoir des améliorations technologiques pour les véhicules électriques et d'en réduire le coût tout en les rendant plus attrayant.



CONTACTS:

Fawaz Al Bitar

Fédération des énergies renouvelables
EDORA

www.edora.org

falbitar@edora.be

+ 32 496 12 22 31



Co-funded by the Intelligent Energy Europe
Programme of the European Union

The sole responsibility for the content of this publication lies with the authors. It does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Neither the EACI nor the European Commission are responsible for any use that may be made of the information contained therein.

¹ Ces recommandations n'émanent pas d'EDORA mais d'interviews d'experts réalisées par Eclareon dans le cadre des analyses de barrières